

CN/B.C.T.

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU PPPR

Le Jeudi 13 Mai 1993, s'est tenue dans le bureau du Directeur du cabinet du Ministre du Developpement Rural et de l'Hydraulique, la quatrième réunion du Comité de Pilotage du Projet "Des Petits Projets Ruraux".

L'ordre du jour a porté essentiellement sur:

- I) - les actions entreprises par le Directeur du Projet depuis son entrée en fonction, le 04 Mai 1993 ;
- II) - la restructuration organisationnelle du projet ;
- III) - l'état d'avancement du plan d'action élaboré conjointement par le Superviseur du Projet de la Banque Mondiale et le MDRH, lors de son dernier séjour à Dakar.

Etaient présents à cette réunion:

. Mme Thérèse NDIAYE	DDCF / MEFP
. Mr Assane FALL	DC / MDRH
. Mr Abdou Malick SOW	Directeur CERP / MINT
. Mr Sidy GUEYE	CT / MDRH
. Mr Malick SY	AGETIP
. Mr Ibnou A. GAYE	AGETIP
. Mr Alioune GASSANA	CT / PM
. Mr Alioune Badara SY	CT / DGBAD / MEFP
. Mr Ababacar KANE	P P P R



I) - ACTIONS ENTREPRISES PAR LE DIRECTEUR DU PROJET

- une prise de connaissance des dossiers en instance
- la mise en place de fichiers sur le personnel et les fournisseurs ;
- des mesures immédiates d'amélioration de l'information administrative et financière qui seront amplifiées dans le cadre de l'assistance comptable ;
- l'application de certaines procédures de gestion du courrier qui est dorénavant centralisée au niveau du Secrétariat de la Direction ;
- la réactualisation d'un certain nombre de Notes de Service relatives à l'usage du téléphone, aux sorties, aux commandes et réception de biens et services ;
- l'envoi d'un certain nombre de Mémoires à l'ensemble des responsables de département pour une meilleure appréciation de la situation exacte du projet.

Ces Memos avaient pour objectif de permettre, à chaque Responsable de mieux réfléchir sur l'organisation et le fonctionnement de son Département, d'en dégager les éléments de blocage actuels et de proposer ses propres points de vue en termes d'amélioration du travail pour une plus grande efficacité dans la gestion globale du P.P.P R.

Cette démarche enrichissante permettra lors de la remontée des informations d'entrevoir des esquisses de solutions et d'apprécier la vision des Cadres sur le devenir du projet.

Le Directeur du PPPR, a fait remarquer que la plupart des informations demandées ont été satisfaites dans un délai relativement court ; et que seule la Gestion Financière et Administrative semble encore présentée des insuffisances.

II) - RESTRUCTURATION ORGANISATIONNELLE

Le Directeur du Projet a présenté oralement une note de restructuration organisationnelle qu'il envisageait de soumettre auparavant au Ministre du Développement Rural en sa qualité de Président du Comité de Pilotage ; cependant les différents membres ont jugé plus opportun de discuter du contenu avant de le présenter à Monsieur le Ministre.

Le Directeur du PPPR a rappelé les principes de base de la restructuration qui doit prendre en considération :

- la décision de recourir à une assistance comptable extérieure au projet ;
- la sous traitance de la maîtrise d'ouvrage ;
- la nécessité d'avoir une véritable gestion des activités par une approche matricielle de gestion par projet ;
- les orientations de politique du gouvernement en matière de régionalisation et d'implication des collectivités locales ;
- la prise en compte des nouvelles préoccupations des populations et du gouvernement en matière d'environnement et d'amélioration du cadre de vie.

Quant à la structure organisationnelle, le Comité de Pilotage sur proposition du Directeur a décidé de recourir à la consultation du Cabinet Price Waterhouse avec lequel le PPPR a un Contrat d'Audit en cours de validité ; bien entendu cela ne doit pas se traduire par un coût additionnel. Ce dernier devra s'appuyer sur trois membres désignés du Comité de Pilotage pour proposer l'Organigramme et les ressources retenues.

X Le Comité de Pilotage a donc décidé de différer son approbation jusqu'à la prochaine réunion fixée au Jeudi 27 Mai 1993 ; ce qui lui permettra de prendre connaissance de la proposition de restructuration et les conclusions de la mission du Cabinet Price Waterhouse.

III)- ETAT D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION

Par rapport au plan d'action, le Directeur du Projet a eu à faire parvenir à la Banque Mondiale pour information les documents suivants relatifs à la levée des mesures d'annulation du crédit :

- copie du Décret de transfert du projet ;
- copie Arrêté portant création Comité de Pilotage ;
- copie Décret de nomination du Directeur Intérimaire ;
- Certificat de prise de service du nouveau Directeur ;
- copie des Termes de Référence et Short-list pour l'assistance comptable ;
- copie lettre de la Commission Nationale des Contrats de l'Administration pour l'autorisation du Marché de l'assistance comptable ;
- copie Termes de Références pour une mission d'audit sur lesquels le Comité de Pilotage attend un commentaire ;
- copie Fax sur les Termes de Références de l'étude sur les accords entre le P.P.P.R et la C.N.C.A.S ;
- copie Fax pour que l'IDA et le FIDA envoient les logos pour les véhicules du projet ;
- Compte Rendu Réunion du Comité de Pilotage sur la mise en oeuvre du Plan d'Action : état d'avancement des travaux.

Sur la question des véhicules, le Comité a demandé au Directeur de procéder le plus rapidement possible à la réforme du parc désuet et à la réimmatriculation des véhicules en TT, en autant que la Banque conformément à la législation en cours au Sénégal, accepte de prendre en charge les coûts additionnels d'assurance et de transit temporaire.

Dans la poursuite des discussions, il est apparu que le point nodal dans la mise en oeuvre du Plan d'Action demeure la question du personnel, et dans une certaine mesure aussi l'assistance comptable pour laquelle la Banque Mondiale devrait au plus vite donner son avis de non objection sur les Termes de Références et le short list.

Toujours dans la même direction, le Comité a décidé de saisir l'Agence Judiciaire de l'Etat pour une assistance dans la question du personnel.

Enfin mandat a été donné au Directeur du Projet de sécuriser les populations quant à la reprise prochaine des activités du Projet et de dresser une situation exacte des Fournisseurs prioritaires.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage a été fixée au
Jeudi 27 Mai 1993 à 10 heures dans le bureau du Directeur de
Cabinet.